

Parcours Diffusion de la culture

Présentation

Ce parcours à orientation professionnalisante permet à des étudiants issus de différents cursus d'améliorer leur connaissance du secteur culturel et de ses enjeux locaux, nationaux, voire internationaux et de développer leur capacité à "écrire pour la culture".

Étroitement lié aux autres parcours de la mention *Arts, lettres et civilisations* par un tronc commun et des enseignements mutualisés, il est également ouvert sur les enseignements de la mention *Création artistique* et bénéficie de la proximité, au sein de l'UFR LLASIC, du département *Sciences de l'information et de la communication*.

Dix années d'existence de la spécialité du même nom ont permis de constituer un réseau local et régional de professionnels qui interviennent dans la formation ainsi que de structures partenaires.

Le parcours *Diffusion de la culture* se déroule sur deux ans, selon une logique de spécialisation et de professionnalisation progressives. Les enseignements se répartissent en trois blocs : Enseignements de tronc commun, spécialité, ouverture ou pré-professionnalisation.

Le tronc commun comprend :

- Deux unités d'enseignements (UE) théoriques et méthodologiques en semestres 7 et 9
- Un enseignement de langue vivante (éventuellement sur objectifs spécifiques), obligatoire pendant les semestres 7-9
- Des stages : un stage de 6 semaines minimum au semestre 8, un stage long (de 4 à 6 mois) au semestre 10
- La rédaction d'un mémoire au semestre 10 (mémoire professionnel problématisé ou mémoire de recherche)

La spécialité *Diffusion de la culture* permet aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance du secteur professionnel de la culture, d'approfondir leur réflexion dans ce domaine et de développer des compétences pratiques, en privilégiant le travail collectif, les projets tutorés et le travail en atelier

- Cycle de rencontres professionnelles (semestres 7-8)
- Atelier de productions culturelles (semestres 7-8)
- Atelier d'écriture critique (semestre 9)
- Enjeux des politiques culturelles (semestre 10)
- Stratégies et pratiques de communication des institutions culturelles (semestre 10)

L'ouverture au semestre 7 permet aux étudiants de diversifier les approches de la culture en suivant des enseignements offerts par les autres parcours de la mention *Arts, lettres, civilisations* par la mention *Création artistique* et la mention *Sciences sociales*. Aux semestres 8 et 9, elle propose un renforcement des compétences professionnelles (droit, administration, informatique, communication numérique, audiovisuel) et une initiation à l'entrepreneuriat.

Pour les étudiants en formation continue, une initiation à la recherche est proposée en semestres 8-9.

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Analyser les informations culturelles en vue d'une communication pertinente qui repose sur une solide culture générale et une bonne connaissance des médias, des acteurs culturels, des milieux artistiques, des publics et des pratiques culturelles
- Maîtriser les techniques rédactionnelles : écriture promotionnelle (rédaction des documents nécessaires à la présentation et à la diffusion d'événements culturels), écriture critique, écriture pour différents supports (publication papier, site web, émission radiophonique etc)
- Maîtriser la communication orale auprès des partenaires et des publics
- Utiliser avec efficacité et pertinence les outils numériques indispensables à la communication et à la production de documents
- Utiliser les médias audio-visuels (pratique de l'interview, participation à une émission radio ou TV)
- Organiser une manifestation culturelle : conception, recherche de partenaires, élaboration d'un budget, logistique, plan de communication, relations avec l'équipe technique, accueil des artistes, accueil du public etc
- Créer et gérer une association
- Diriger une équipe ou s'y intégrer dans le respect des attributions de chacun et des délais imposés par un projet collectif ou la préparation d'un événement

Admission

Conditions d'admission

- La 1^{re} année de master est accessible sur dossier (et entretien) aux candidats justifiant d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master ou bien via une validation d'études ou d'acquis selon les conditions déterminées par l'université ou la formation
- La deuxième année est accessible sur dossier (et entretien) aux candidats ayant validé la 1^{ère} année d'un parcours compatible ou bien via une validation d'études ou d'acquis selon les conditions déterminées par l'université ou la formation

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Candidature

- Procédure pour candidater en Master 1 :

Les candidatures s'effectuent sur la plateforme nationale "Mon Master" dans la période suivante : du 26 février au 24 mars 2024. Cette procédure de candidature concerne les personnes ayant les prérequis d'accès au M1, ou celles relevant de la VAPP.

Lien direct vers Mon Master : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Pour candidater via une VAPP en M1, vous trouver les informations sur la page [Admission en M1 par VAPP](#).

- Procédure pour candidater en Master 2 :

Les candidatures s'effectuent sur la plateforme de l'UGA "e-Candidat" .

Vous pouvez trouver les dates des campagnes d'admission sur : <https://lasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/admissions/candidature/>

Pour candidater à cette formation, veuillez cliquer sur ce [lien](#)

Droits de scolarité

Droits de scolarité 2019-2020 : 243 €

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

DEMANZE Laurent
 laurent.demanze@univ-grenoble-alpes.fr

LECACHEUR Maud
 maud.lecacheur@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Secrétariat master ALC
 llasic-master-ALC@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Ces structures d'enseignements sont indiqués à titre d'information et correspondent à l'année 2020-2021 (informations non contractuelles)

Master 1re année

Semestre 7

UE Culture contemporaine et patrimoine	3 ECTS
UE Langues	3 ECTS
- LVE	
- Techniques d'expression française 1	
UE Méthodologie de la recherche et de l'insertion professionnelle	3 ECTS
- Méthodologie de la documentation	
- Préparation au stage et à l'insertion professionnelle	
- Méthodologie de l'enquête	
UE Connaissance du champ professionnel de la culture	6 ECTS

- Rencontres professionnelles	3 ECTS
- Communication	3 ECTS
- Communication des acteurs culturels	
- Informatique et communication numérique	

UE Atelier de productions culturelles - projets tutorés

- Conception d'un projet culturel	5 ECTS
- Élaboration d'un projet culturel	
- Environnement juridique d'un projet culturel	
- Environnement financier d'un projet culturel	
- Gestion d'une association	
- Design de communication	4 ECTS
- Bases du graphisme et de la créativité	
- Conception et prototypage des documents visuels (intensive)	

UE Ouvertures disciplinaires

- Séminaire Arts, lettres et civilisations	2 ECTS
- Séminaire Création artistique	2 ECTS

1 option(s) au choix parmi 2
 - Environnement institutionnel du spectacle vivant

- Sociologie des arts et de la culture

UE Expérience professionnelle et mémoire 30 ECTS

Semestre 8

UE Formes, supports, média 3 ECTS

UE Langues 3 ECTS

- LVE
- Techniques d'expression française 2

UE Stage 6 ECTS

- Stage technique
- Stage de 6 semaines minimum + mémoire

UE Rencontres professionnelles 3 ECTS

- Rencontres professionnelles
- Rencontres professionnelles (DIC)

UE Atelier de productions culturelles 6 ECTS

- Mise en œuvre d'un projet culturel 3 ECTS
- Atelier radio et podcast 3 ECTS

UE Communiquer pour la culture 6 ECTS

- Communication orale 2 ECTS
- Atelier "Écrire pour la culture" 2 ECTS
- Informatique et communication numérique 2 ECTS

UE Droit et administration de la culture 3 ECTS

- Droit 1 ECTS
- Administration, comptabilité, gestion 2 ECTS

Master 2e année

Semestre 9 option professionnalisation

UE Interculturalité et société 3 ECTS

UE Langues 3 ECTS

- LVE
- Techniques d'expression française 3

UE Approches théoriques 6 ECTS

- Enjeux contemporains des politiques culturelles 3 ECTS
- Stratégies et pratiques de communication des institutions culturelles 3 ECTS

UE Atelier audiovisuel et numérique 9 ECTS

- Atelier de création vidéo 3 ECTS
- Atelier de création sonore 3 ECTS
- Webdesign et community management 3 ECTS

UE Professionnalisation et entrepreneuriat culturel 3 ECTS

UE Cours Création Artistique 3 ECTS

Semestre 9 option recherche

Semestre 10 option professionnalisation

Semestre 10 option recherche

UE Mémoire de recherche 24 ECTS

1 option(s) au choix parmi 1

Recherche en arts, lettres, civilisations 6 ECTS

- Séminaires avancés 3 ECTS
- Initiation à la recherche
- Atelier d'écriture scientifique - méthodologie
- Cours ou séminaire de spécialité arts, lettres, civilisations 3 ECTS

Recherche en sciences de l'information et de la communication 6 ECTS

- Communication médias et champs sociaux 3 ECTS
- Communication internationale 3 ECTS

Recherche en création artistique 6 ECTS

- Cours ou séminaire création artistique 3 ECTS
- Cours et séminaire création artistique 3 ECTS